

## Bilan « Vie Scolaire » année 2012 / 2013

- I. L'équipe Vie Scolaire : Présentation Générale
- II. Assiduité / punitions/ sanctions
- III. Demi-pension / Casiers
- IV. Les délégués
- V. La communication avec les parents d'élèves
- VI. Bilan : Accueil des élèves de CM2
- VII. Bilan : Prévention de la violence à l'école
- VIII. Bilan : Etude encadrée (Claire Courbez)
- IX. Bilan : Atelier théâtre et expression par Marie Aubreton, (AED)
- X. Bilan : concours dessins couverture du Carnet par Barbara et Marie.D (AED)

### I / L'équipe Vie Scolaire : Présentation Générale

**1/ Les Assistants d'Education (ou surveillants) :** 7 postes (6,5 postes complétés un mois après la rentrée par 1/2 poste). A plein temps, Ils assurent un service de 42 h30 hebdomadaires.

Ils sont recrutés par le chef d'établissement. Leur contrat est d'un an renouvelable pendant au maximum 6 ans. Comme tous les adultes du collège, leur relation avec les élèves se situe dans une perspective éducative. Ils participent, pour leur part, à la surveillance et à l'encadrement des collégiens

**2) La Conseillère Principale d'Education :** 1 poste

Compte tenu de la taille très importante de l'établissement, la direction du collège a, jusqu'à présent, trouvé utile que je puisse bénéficier de l'aide d'une assistante. Ainsi, depuis 4 ans, Claire Courbez recrutée dans le cadre d'un contrat de « médiateur de la réussite », puis maintenue dans ses missions avec un contrat d'AED ou d'AP assure ce travail à mi temps. 1 poste d'AP sur les 2 étant supprimé l'année prochaine, il m'a été indiqué qu'elle ne pourrait donc pas être remplacée. Le travail qu'elle assurait devra donc, de fait, être reporté sur nos AED qui auront donc encore plus de tâches administratives...et sur la CPE qui n'a pas le don de se démultiplier ...

Les responsabilités du CPE se répartissent en 3 domaines :

1/ Fonctionnement de l'établissement : Contrôle et suivi de la ponctualité et de l'assiduité organisation du service des personnels de surveillance, mouvements et sécurité des élèves.

2/ Collaboration avec le personnel enseignant, l'assistante sociale, la COP, l'infirmière : Echanges d'informations sur le comportement de l'élève, recherche en commun de l'origine de ses éventuelles difficultés et interventions nécessaires pour lui permettre de les surmonter, suivi de la vie de la classe.

3/ L'animation éducative : relations et contacts directs avec les élèves, sur le plan individuel (comportement, travail, problèmes personnels...) et sur le plan collectif (clubs, activités récréatives et culturelles, réunions des délégués de classes, participation des élèves à la vie de l'établissement...). Dans ces 3 domaines, l'action éducative du CPE implique le dialogue avec les parents et la collaboration avec tous les autres membres de la communauté éducative.

Dans le cadre officiel de mes missions, et compte tenu de la taille très importante de l'établissement, j'ai établi mes priorités et mes objectifs au sein du collège F. Mauriac. Depuis mon arrivée dans cet

établissement, ceux-ci guident ma pratique quotidienne du métier de CPE et mes projets. Ils s'articulent autour de quelques grands axes:

- Faire (re)connaître les missions du CPE et de la " Vie Scolaire " auprès des autres membres de la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et parents).
- Assurer un suivi le plus rigoureux possible de l'assiduité et la ponctualité des élèves
- Optimiser nos moyens en surveillance afin d'assurer la meilleure sécurité possible
- Faire adhérer davantage encore nos élèves à des valeurs telles que « le respect de l'autre et des différences », « la courtoisie », « la confiance », « la solidarité »...
- Développer chez les élèves l'exercice de la citoyenneté, le sens des responsabilités, l'autonomie
- Porter sur nos élèves un regard positif, valoriser leurs capacités, favoriser leur estime de soi
- En cas de manquement au Règlement Intérieur, veiller à ce qu'une éventuelle punition s'inscrive dans une démarche éducative.
- Se montrer disponible pour recevoir et écouter les élèves en difficulté (voire en souffrance) ou ceux qui ont besoin d'une médiation pour régler leurs conflits.
- Œuvrer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'accueil pour nos élèves
- Renforcer le lien, les contacts et la communication avec les parents.

Il me paraît utile de mentionner quelques caractéristiques du collège qui impactent directement le travail de la Vie Scolaire :

- L'accueil de 830 élèves répartis en 32 classes, dont la grande majorité est soumise au ramassage scolaire puisque l'établissement est situé en zone semi-rurale, sur une amplitude horaire hebdomadaire de 42h30 (à laquelle se rajoute une retenue du mercredi après -midi assurée par la Vie Scolaire)
- Un très gros effectif à la  $\frac{1}{2}$  pension (seulement 36 élèves sont externes !) qui mobilise toute l'équipe pendant un service continu de 2 H 15
- Un nombre très élevé des heures de permanences régulières tout particulièrement cette année avec la mise en place des Cycles EPS. Chaque heure, 2 ou 3 classes doivent être accueillies en permanences régulières (auxquelles se rajoutent les permanences des cours non assurés). L'insuffisance des salles de perm et du nombre de surveillants disponibles nous a souvent conduits cette année à utiliser la salle de  $\frac{1}{2}$  pension pour assurer la permanence lorsqu'il y avait plus de 90 élèves. En ce cas les conditions d'accueil sont, bien entendu, loin d'être idéales...pour nos élèves comme pour nos collègues AED !
- Une mission d'accueil et de surveillance des élèves malades ou blessés (en l'absence de l'infirmière nommée à mi temps sur notre collège)
- Des tâches administratives très importantes liées au nombre élevé des élèves (classement, saisie des appels, des justificatifs et des punitions, envoi des courriers etc...)
- Un nombre non négligeable d'élèves qui connaissent des difficultés sociales, familiales, psychiques et/ou scolaires demandant forcément plus de suivi et d'encadrement
- Des locaux vétustes mal adaptés pour accueillir et surveiller autant d'élèves

## II/ Assiduité / punitions/ sanctions

Depuis 2 ans , la mise en place du logiciel PRONOTE a permis aux parents d'avoir « en direct » l'accès au dossier « Vie Scolaire » de leur enfant ( absences/ retards/ renvois de cours/rapports d'incident/ retenues / avertissements/ blâmes/ exclusions temporaires).

Si cet outil est particulièrement apprécié pour l'intérêt qu'il offre notamment en termes de communication avec les familles et entre les différents membres de la communauté éducative, il reste un outil extrêmement chronophage puisqu'il faut bien que des personnes soient chargées

d'enregistrer toutes ces données ! En l'occurrence, cette tâche de saisie et d'envoi du courrier occupe largement 2 AED par jour

**Assiduité :** Le taux d'absentéisme du collège est de 2,52 % (de 1% à 4% selon les classes).

Mais pour préciser ce chiffre, je dirais qu'environ une centaine d'élèves ont demandé un suivi plus attentif en raison de leurs nombreuses absences et/ou retards.

Claire Courbez, mon assistante a assuré l'essentiel du suivi des absences (avec notamment des relances téléphoniques aux parents, les convocations des élèves, les envois des avis d'absences, les contrôles d'autorisation d'absence). Ce suivi semble avoir été apprécié par les parents et a permis une meilleure régularisation des justificatifs d'absences. Ainsi, seulement moins de 10% des absences restent encore non justifiées par les parents.

**Punitions/ Sanctions :** je rappelle que les punitions peuvent être appliquées par tous les personnels du collège alors que les sanctions (avertissement/ blâme/ commission éducative et exclusions temporaires) relèvent de la seule autorité du Chef d'établissement ou de son Adjoint. Voici un tableau récapitulatif du nombre de punitions et sanctions pour l'année 2012/2013:

période / nombre	Renvoi de cours	Rapport d'incident	retenue	Avertissement du Principal	Blâme	Exclusion temporaire	commission éducative
1 <sup>er</sup> Trimestre	38	38	131	12	11	10	2
2 <sup>ème</sup> Trimestre	58	122	134	17	3	9	2
3 <sup>ème</sup> Trimestre	227	183	141	28	5	53	1
<b>Total</b>	<b>323</b> (dont 107 pour le seul mois de juin !)	<b>362</b> (dont 52 émanant de la Vie Scolaire)	<b>406</b> (dont 125 prononcées par la Vie Scolaire)	<b>57</b>	<b>19</b>	<b>74</b>	<b>5</b>

Les 1073 punitions concernent 278 élèves. Les 159 sanctions concernent 88 élèves

### III/ Demi-Pension / Casiers

#### La Demi-Pension :

Le moment de  $\frac{1}{2}$  pension est un moment particulièrement difficile en termes de gestion vie scolaire. Je rappelle que près 793 élèves déjeunent à la cantine. Certaines classes ont 1h 20, et d'autres en 2h20 comme temps de repas (et donc sans avoir cours).

De 11h50 à 12h50	De 12h50 à 13h10	De 13h10 à 14h05
4 <sup>ème</sup> heure (M4) De cours de la matinée	<b>TOUTES les classes</b> sont libérées pendant ces 20 minutes	1 <sup>ère</sup> heure (S1) de cours de l'après midi (S1)
début du 1 <sup>er</sup> service de cantine	le service de cantine continue (fin du 1 <sup>er</sup> service et début du 2 <sup>ème</sup> Service)	Suite du 2 <sup>ème</sup> service et fin à 14h

**Pendant ces 2h 20 →**

- 3 surveillants au minimum assurent la cantine (montée des élèves / pointage/ salle),
- 1 surveillant assure l'accueil au bureau de la « Vie Scolaire ».
- 1 autre assure la surveillance de la « cour haut » et ouvre le portail aux externes,
- 2 surveillent le bas de la cour près des WC et les préaux.

Les assistants d'éducation ont, depuis l'an dernier, expérimenté une nouvelle façon de faire monter les élèves au Self : se ranger sous le préau et **monter au fur et à mesure des arrivées** de chacun **en flux continu de 11h55 à 14 h**.

Cette nouvelle façon de procéder a satisfait une grande majorité des élèves (89% de satisfaits selon une enquête réalisée l'an dernier). Associée à l'informatisation du pointage, elle nous a permis de réduire nettement le temps du service de cantine et d'éviter ainsi les retards en cours de début d'après-midi. Par ailleurs, les élèves n'étant plus appelés par classes ou par niveau ils apprécient de déjeuner avec les camarades qu'ils souhaitent et de gérer eux-mêmes leur heure de passage en fonction de leurs besoins (aller au CDI ou en étude avant ou après leur repas par exemple) ou en fonction du temps dont ils disposent pour déjeuner. Ce nouveau système offre toutefois un désagrément : Certains élèves en profitent pour « doubler » les autres davantage qu'avec un appel des classes au micro !

Les élèves  $\frac{1}{2}$  pensionnaires sont très nombreux (Entre 120 et 200 selon les jours, et même nettement plus, en cas de cours non assurés), à disposer de 2h20 de « coupure » repas. Ils s'ennuient et trouvent le temps long dans la cour surtout lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid ... L'accueil au CDI, l'ouverture d'une salle d'étude par Claire Courbez, le prêt de ballon de foot ou de basket pour jouer dans la cour sont très appréciés mais ne permettent pas d'occuper suffisamment d'enfants. Il me semble utile que la communauté éducative poursuive sa réflexion sur cette pause méridienne et que soient prises des décisions afin de diminuer sensiblement ce moment. En conseil Pédagogique, il a été discuté du bien fondé de maintenir les 20 minutes (12h50/ 13h10) pendant lesquelles **tous** les élèves sont libérés alors même que le service de cantine continue ... Je suis favorable à la suppression de ce temps devenu inutile depuis que le passage de cantine est rendu nettement plus fluide et rapide. Dans l'idéal, si nous adoptions ces nouveaux horaires, les cours pourraient commencer 20 minutes plus tard ou, mieux encore, finissent 20 minutes plus tôt : bien entendu il faudrait négocier ces changements d'horaires avec les transports scolaires. Comme il semble que ce ne soit pas possible pour l'instant, un enseignant a proposé que chaque récréation soit augmentée de 5 minutes pour enlever 10 minutes sur les 20. C'est une petite amélioration mais il faut surtout que les élèves ne soient plus dans la cour pendant plus de 2 heures alors même que nous n'avons pas de conditions d'accueil satisfaisantes en particulier lorsqu'il pleut ou qu'il fait très froid (pas de Foyer, des préaux trop exigus (et encombrés par des cartables...)). J'ai donc fait part de cette proposition : en M4 et S1 soit ils déjeunent, soit ils sont en cours ! Mais si cette décision est prise, il faudra mieux équilibrer la répartition des classes sur chaque service de cantine. (Un nombre équivalent de classe entre les 2 services).

Autre problème rencontré : Depuis l'installation **en Mai 2010** du logiciel TURBO SELF, il était prévu un lien informatique avec le logiciel de gestion des absences ( Pronote) permettant ainsi le **contrôle des absences non légitimes** à la cantine et l'envoi de courrier aux parents. A ce jour, pour des raisons techniques qui m'échappent et malgré nos demandes répétées depuis 3 ans, ceci n'a pas pu encore être mis en place. Si cela peut effectivement être fait l'an prochain, nous pourrions assurer un contrôle plus rigoureux et prévenir les parents si leur enfant n'a pas pris son repas, ce qui me semble absolument indispensable.

### Casiers :

Nous disposons de 390 Casiers dont 130 ne sont pas utilisables à ce jour (étagères internes ou portes cassées). Malgré l'entretien et les réparations régulières assurés par nos collègues agents d'entretien, ces casiers sont très mal respectés par les élèves. L'idéal serait que chaque élève  $\frac{1}{2}$  pensionnaire puisse avoir son propre casier réservé pour l'année ...On éviterait ainsi les petites « montagnes » de cartables posées dans la cour ou dans les préaux ! On éviterait aussi, bien des vols et des dégradations... Ainsi que je le suggère depuis 3 ans, le collège ne devrait il pas poursuivre ces acquisitions sur plusieurs années en fonction du budget disponible pour cela ?

## IV/ Les délégués

Comme chaque année, fin septembre, je suis intervenue dans chaque classe de 6<sup>ème</sup> pour **préparer les élèves à l'élection des délégués de leur classe.**

Cette intervention se fait sous la forme d'un échange avec les élèves (Questions/ Réponses).

Les objectifs de cette préparation sont les suivants :

- Rappeler le rôle des délégués de classe (droits et devoirs)
- Les sensibiliser à l'importance du choix qu'ils ont à faire ...Comment choisir pour qui on va voter ? Quels critères doivent être déterminants pour élire tel camarade plutôt que tel autre ?
- Les aider à trouver les qualités que doit avoir un « bon » délégué.
- Définir ensemble les motivations d'un candidat à cette fonction
- Inviter chaque candidat éventuel à rédiger et présenter oralement à la classe sa profession de foi (donner un canevas possible)
- Les inviter à réfléchir à des notions telles que : la responsabilité / la crédibilité, l'engagement, la représentativité, le secret du vote ...etc.

J'ai proposé un « livret du délégué », distribué à chaque délégué qui leur permet d'avoir un outil pour préparer et suivre les conseils de classes. Ce livret a été présenté et commenté lors de 3 réunions de délégués (une pour les 6<sup>ème</sup>, une pour les 5<sup>ème</sup>, une pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) consacrées au conseil de classe.

J'ai organisé et animé les deux réunions consacrées à l'élection des délégués élèves pour le C.A, et rédigé (sous le contrôle du chef d'établissement) la circulaire destinée aux professeurs Principaux pour l'organisation des élections des délégués de classes.

Les délégués de 6<sup>ème</sup> participent à l'accueil des CM2 organisé par Carole Vassout et moi même. Ils ont donc été réunis pour préparer avec nous cet accueil. Nous avons pu noter qu'ils accomplissent cette « mission » avec sérieux et qu'ils se sentent valorisés par cette responsabilité (Cf : bilan de l'action).

## V/ La communication avec les parents d'élèves

Lors de l'accueil des parents de 6<sup>ème</sup> venus conduire leurs enfants le jour de la rentrée, l'équipe « Vie Scolaire » s'est présentée. J'ai pu expliquer quelques « points » essentiels de la vie des élèves au collège et répondre aux questions des parents présents. De la même façon, j'ai participé à la 1<sup>ère</sup> réunion de présentation générale organisée en soirée fin septembre.

J'ai rédigé une « note aux parents » remise avec les documents de rentrée qui rappellent quelques règles de fonctionnement concernant la vie quotidienne des élèves au collège. Ce document répond à des questions que les parents nous posent très régulièrement (sur l'autorisation de sortie, sur la justification des absences, sur les dispenses d'EPS, sur les photocopies, sur les casiers, sur la carte de cantine...etc).

Grace à la présence de mon assistante, nous avons pu augmenter le nombre des appels téléphoniques aux parents notamment pour les justifications d'absences et pour contrôler la validité de signatures nous paraissant « suspectes ». Ces relances téléphoniques se sont rajoutées aux envois de texto et de courriers. Ces contacts directs et ces contrôles sont en général très appréciés des parents

Dans la mesure du possible, chaque fois que j'ai mis une retenue à un élève, en plus de l'envoi du courrier, j'ai téléphoné directement aux parents pour expliquer la situation, de même en cas d'incidents qui ne justifiaient pas de punitions ou de sanctions mais qui méritaient d'être signalés aux parents. Par ailleurs, les rapports d'incident et renvois de cours sont systématiquement saisis sur le logiciel PRONOTE par les assistants d'éducation et adressés aux parents.

J'ai mis à disposition sur le site internet du collège une présentation de « la Vie Scolaire », des bilans d'action et la 'note aux parents' de rentrée.

## VI/ Bilan : Accueil des élèves de CM2

Cette année encore nos futurs élèves de 6<sup>ème</sup> ont passé une journée avec nous (de 9h30 à 15h 15). Cet accueil a eu lieu du 21 mai au 06 juin 2013. Nous avons reçu les enfants des écoles de Boutigny - Prouais, Gambais, Houdan ( école publique et privée), La Hauteville, Adainville, Boissets, Maulette, Goussainville et Richebourg ;Carole Vassout, secrétaire de direction, a contacté toutes les écoles élémentaires de notre secteur pour convenir avec chaque école d'une date qui lui convienne. Elle a ensuite organisé le planning d'accueil qui a été adressé à toutes les écoles, et proposé également aux enseignants du collège concernés par l'accueil d'élèves de CM2 dans leurs cours. Quelques jours avant cet accueil, nous avons réuni, les délégués de 6<sup>ème</sup> pour leur expliquer leur participation à cet accueil et leur remettre une « feuille de route ». Encadrés par Madame Perraudin leur professeur de français et Madame Vassout, les élèves de 6<sup>ème</sup>5 ont préparé une visite guidée et commentée pour leurs camarades de CM2 ainsi que des mini-livres

Voici le « programme » de cet accueil qui a été remis aux enfants :

Bienvenue au Collège François Mauriac de Houdan !!!

Nous sommes heureux de t'accueillir avec tes camarades de classe et nous espérons que tu apprécieras cette journée passée avec nous.

Voici le programme :

### ✚ 9H30 : Accueil

Madame Vassout secrétaire de direction et Madame Mendonça Conseillère Principale d'Education vous ont accueillis au portail du collège.

### ✚ 9h35 à 10h40 :

**Présentation du collège** et des adultes qui y travaillent et réponses à vos questions.

### ✚ 10h40 à 10h55 : Récréation

Vous serez dans la cour avec nos 830 élèves ! Pas de souci... Vous reconnaîtrez sans doute vos anciens camarades d'école élémentaire et votre maître ou maîtresse de CM2 sera là...

### ✚ 10h55 à 11h25 :

Vous pourrez **discuter avec 2 délégués** de 6<sup>ème</sup>

### ✚ 11h25 à 11h40 :

Des élèves de 6<sup>ème</sup> 5 vous feront une **petite visite guidée** des locaux...Par ailleurs ils ont préparé pour votre classe des mini-livres d'accueil que vous pourrez lire avec votre maître ou maîtresse de CM2.

### ✚ 11h40 à 13h10 : Cantine

Les élèves de 6<sup>ème</sup> vous conduiront devant la porte pour aller à la cantine. Vous pourrez **découvrir notre self** et prendre votre **repas** préparé par notre chef de cuisine et son équipe ...Vous pourrez constater par vous-même que c'est plutôt bon... ! Après avoir mangé vous irez jouer dans la cour avec les élèves du collège.

### ✚ 13h10 à 15h05 : Vous serez sous la responsabilité des délégués des classes de 6<sup>ème</sup> que vous suivrez **au CDI ou en cours**. Rassurez -vous ! Vous ne serez pas seul ! Vous êtes toujours 2 ou 3 élèves de CM2 ensemble.

### ✚ A 15h05 : Départ Les délégués vous accompagneront au portail où nous nous dirons...au Revoir !

Parallèlement à cet accueil, chaque maître de CM2 a pu échanger avec 1 professeur du collège pendant 1 heure afin de passer «le relais » et d'évoquer certaines situations particulières. Le midi, la CPE et les enseignants du primaire ont déjeuné dans la même salle que les enfants et ont pu en profiter pour échanger de manière informelle ... Les maîtres sont repartis avec les dossiers d'inscription et les mini livres créés par les 6<sup>ème</sup> 5.

L'objectif principal de ces rencontres pour les élèves est de « dédramatiser » l'entrée en 6° en répondant à leurs inquiétudes. Nous avons donc souhaité :

- Leur faire connaître les lieux, leur permettre de rencontrer des délégués de 6<sup>ème</sup> et discuter librement avec eux.
- Leur expliquer notre fonctionnement en partant **des différences** entre le primaire et le secondaire
- Leur expliquer comment sont constituées les classes de 6°.
- Leur présenter les différents personnels qui travaillent au collège en expliquant leur rôle.
- Leur recommander de parler aux adultes du collège s'ils rencontrent des difficultés
- Leur rappeler que tout adulte de l'établissement, quelque soit sa fonction, est aussi là pour les aider en cas de problème
- Leur expliquer mon rôle puisque, pour la plupart, ils ne connaissent pas du tout la fonction de CPE, et en profiter pour établir un premier contact.
- Veiller à ce que tous, y compris les plus timides, puissent s'exprimer pendant cette rencontre.
- Répondre à toutes leurs questions, celles qu'ils avaient préparées avec leurs instituteurs, mais aussi celles qu'ils pouvaient poser au cours de notre échange.

Voilà 2 ans que nous proposons cette nouvelle organisation qui est jugée très positive par les enfants et les enseignants des écoles élémentaires (un questionnaire a été remis à chaque école pour une évaluation). Elle permet aux enfants de « vivre » une montée en classe et un changement de salle en « conditions » réelles, or c'est un aspect de la vie quotidienne des collégiens qui souvent les inquiète. Elle permet à toute une classe de 6<sup>ème</sup> (en l'occurrence les 6è5) de se sentir partie prenante de cet accueil et elle renforce le rôle des délégués de 6<sup>ème</sup> qui ont su, à cette occasion, faire preuve d'autonomie, de sérieux et de sens des responsabilités.

Quant aux enfants de CM2, dans l'ensemble, ils se sont montrés curieux et attentifs, ce qui peut témoigner de leur intérêt pour cette rencontre. En quittant le collège ils ont été nombreux à exprimer leur satisfaction d'avoir passé cette journée avec nous et leur impatience de se retrouver au collège. Enfants et enseignants nous ont remerciés chaleureusement pour la qualité de notre organisation et la gentillesse de notre accueil mais aussi pour le temps que nous avons consacré à leur visite. En ce qui me concerne, c'est un échange que je trouve à la fois utile et très agréable et j'ai tout à fait apprécié de pouvoir mener cette action avec ma collègue secrétaire de direction.

Bien entendu, nous souhaitons reconduire cet accueil l'an prochain sans doute dans les mêmes modalités que cette année.

## **VII / Bilan : Prévention de la violence à l'école (Sylvie Ragon et Fabienne Mendonça)**

- Niveau concerné : les 7 classes de 6<sup>ème</sup>
- Période concernée : entre le 25/10/12 et 3/12/12
- 14 Séances, d'une heure, animées par Mme Ragon infirmière scolaire et Mme Mendonça CPE.

### **1 / Le contexte :**

Il y a quelques années nous avons été choquées par le décès du jeune Carl (élève de 6<sup>ème</sup> d'un collège de Meaux), survenu la veille des vacances de Noël en décembre 2006 à la suite d'une bagarre entre camarades de classe. Il nous a semblé intéressant de faire réagir nos élèves sur ce drame puisque, comme dans tous les établissements, nous connaissons quelques phénomènes de bagarres. Quotidiennement des élèves se disputent et en arrivent à porter des coups à leurs camarades, des actes qu'il faut bien entendu traiter et souvent punir.

Si la sanction porte en elle-même une valeur éducative, il nous semble nécessaire d'aider nos élèves à prendre conscience qu'ils sont responsables de leurs actes, les aider (par une réflexion concrète, qui concerne leur quotidien) à avoir la perception de la liberté que nous avons tous de commettre ou ne pas commettre un acte répréhensible et / ou dangereux.

Nous souhaitons qu'ils trouvent par eux même comment résister au passage à l'acte et les convaincre de recourir plus volontiers à la médiation de l'adulte en cas de conflit. C'est d'ailleurs cet objectif que nous nous fixons dans la gestion quotidienne des actes de violence verbale et / ou physique au sein de notre établissement. Nous avons choisi d'intervenir auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> car le jeune garçon décédé avait justement leur âge.

Nous proposons cette action depuis 3 ans, elle est reçue plutôt positivement par nos élèves de 6<sup>ème</sup>. Sans avoir de données chiffrées, nous avons l'impression qu'il y a moins de « bagarres », et nous avons surtout constaté que les élèves sont de plus en plus nombreux à venir nous trouver en cas de conflit afin d'obtenir de notre part une médiation.

### **2 / Déroulement des séances :**

**Elles se sont déroulées à chaque fois en ½ classe et ont duré 1 heure.**

En début de séance, nous avons lu et expliqué deux articles de presse (relatant le décès d'un élève de 6<sup>ème</sup> à la suite d'une bagarre) en sollicitant leurs réactions, leurs commentaires et en les laissant débattre. Nous avons constaté que tous les groupes ont participé de façon active, chacun a pu s'exprimer et donner son avis, même les élèves les plus timides. Ils ont respecté le cadre et les consignes que nous leur avons fixées en début d'heure. (Lever la main pour prendre la parole, pas de bavardages, s'écouter avec respect les uns les autres). Nous avons eu l'agréable sentiment que les enfants étaient contents de participer à cet échange, contents également que des adultes les écoutent, sur un sujet qui les concerne. La pertinence de leurs analyses et de leurs remarques nous ont semblé très justes et correspondent à la réalité de la vie d'un élève au collège François Mauriac. Dans tous les groupes, ils ont su trouver ce qui peut entraîner un geste violent (bagarre en particulier) :

- Les moqueries sur le physique, sur le nom de famille.
- les différences (couleur de peau, les habits de marques, les difficultés que certains rencontrent par exemple en EPS ou des difficultés scolaires comme la dyslexie ou, au contraire, les élèves toujours sérieux et en réussite scolaire qu'on traite « d'intello »...)
- les insultes sur la famille et particulièrement celles sur les parents qui les blessent énormément
- les rumeurs sur les sentiments amoureux, les déceptions concernant l'amitié
- la dégradation ou le vol du matériel personnel

Ensemble nous avons défini quels moyens peuvent être utilisés pour éviter de se battre :

- l'indifférence malgré ceux qui encouragent à la bagarre (résister à la pression du groupe)
- La prise de distance (y compris physiquement), tout en reconnaissant que ce n'est pas toujours facile surtout quand les moqueries et les insultes sont réitérées.
- raisonner ou discuter avec l'élève concerné
- faire appel à l'humour
- En parler aux parents pour qu'ils interviennent ou interpellent un adulte du collège pour jouer un rôle de médiateur.

Nous avons noté que cette dernière façon d'agir a suscité des réactions et des débats entre eux. Les enfants faisant remarquer :

- Que parfois les adultes refusent de s'en occuper ou ne savent pas toujours comment s'en occuper, qu'ils ont autre chose à faire ou qu'ils n'ont pas mesuré l'importance de la demande formulée.
- Qu'il y a des risques de représailles y compris à l'extérieur de l'établissement,
- Et **surtout** qu'ils risquent d'être traités de « balance », de « victime », de « faible » ou de « lâche » s'ils demandent l'aide d'un adulte

Cette dernière remarque, évoquée systématiquement et longuement par les enfants, nous a donné l'occasion d'expliquer la réelle définition du terme « victime » et d'expliquer que la vraie force, le vrai courage, c'est de résister. Nous avons essayé aussi de leur faire prendre conscience de la différence entre « balancer » au sens de « moucharder » (comme par exemple : dénoncer un camarade qui triche en classe) et demander de l'aide pour porter secours à une personne en danger ou témoigner en faveur d'une personne victime. Au-delà des mots, nous avons essayé de voir, **avec eux**, ce qu'ils pouvaient faire **concrètement** (notamment par des mises en situations), pour éviter de se battre et gérer autrement les situations conflictuelles. Nous leur avons aussi indiqué comment interpellier efficacement un adulte en n'hésitant pas à dire : « *j'ai besoin de votre aide* » ou « *j'ai besoin de vous* ». Des mots qui aident l'adulte à se rendre compte plus facilement de la nécessité de son intervention. Reste que de nombreux enfants, malgré cet échange, considèrent quand même comme légitime de se battre lorsqu'on a été « offensé ». Ils soulignent à quel point il est difficile de se raisonner quand on souffre de moqueries et disent qu'il n'est pas toujours possible de faire autrement surtout si on « insulte leur famille » et ce, même s'il y a du danger **pour eux** ou pour les autres.

### 3 / Résultats du questionnaire anonyme (comportant 3 questions) remis en fin de séance à chaque élève.

173 élèves ont participé à cet échange et ont répondu à ce questionnaire :

En général, te sens-tu concerné(e) par la violence à l'école (soit parce que tu t'es déjà bagarré(e), soit parce que cette question t'inquiète ou t'intéresse), ?

146 élèves ont répondu affirmativement

As-tu été intéressé(e) par notre échange ?

169 élèves ont été intéressés.

Voici quelques phrases qui expliquent leur intérêt :

*« ça m'a permis d'apprendre des choses sur la violence, comprendre jusqu'où peut aller une bagarre ...Nous aider à trouver les mots. ...C'est important pour sauver des vies... Pour notre sécurité ...Pour voir la réalité ...On n'était pas noté !... Trouver de bons propos sur la violence. ...Se bagarrer pour jouer*

*peut être dangereux...Faire attention aux insultes. ...Ce n'était pas assez long !... Voir la violence d'un autre œil... maintenant je sais à qui parler... J'ai écouté comme ça je vais réfléchir avant d'agir ...ça sert pour comprendre la mentalité des gens. Ça reconforte de voir qu'on peut compter sur les adultes...Maintenant, je peux me retenir de taper en parlant ... on a appris des choses et notamment savoir comment réagir ...Ça nous a permis de dire ce qu'on a sur le cœur ...Entendre les avis des autres ...Le sujet lui-même était intéressant mais aussi le fait de pouvoir échanger avec des adultes. ...Connaître l'opinion des copains de classe. ...C'était un moment agréable et instructif...ça fait réfléchir aux actes violents et prendre conscience des conséquences possible ...On avait la liberté de parole ...ça nous incite à ne plus nous battre et à apprendre à nous contrôler ... c'est plus facile d'en parler avec vous plutôt qu'avec les parents ...merci de nous avoir écouté ...pouvoir dire ce qui se passe sans être traité de balance...réfléchir à ce que peuvent ressentir les autres ...ça nous a appris comment défendre les autres ...oui car je souffre des moqueries des autres... ça nous a aidé à mieux comprendre pourquoi les adultes ne veulent pas qu'on se batte ... C'était bien de débattre, de pouvoir parler et exprimer nos sentiments librement ... savoir ce qu'on peut faire quand on a un problème important ...C'était intéressant car c'est une histoire vraie et ça nous a appris à réagir face à certains problèmes...Soulagé de pouvoir parler, dialoguer librement, de dire ce qu'on a sur le cœur ....C'était bien car on n'a pas eu de devoirs à faire à la fin ....tout ça m'a enlevé toute la haine que j'avais... Je me suis soulagé j'ai dit ce que je gardais pour moi...ça changera ma façon d'être..*

### Penses-tu parler de cette séance avec tes parents ?

Très majoritairement nos élèves envisagent d'en parler avec leurs parents le plus souvent *parce qu'ils ont l'habitude de parler de leur journée, ou parce qu'ils pensent que leurs parents, tout comme eux, seront intéressés ou pour montrer aux parents que le collège explique bien les règles de sécurité ...*

Seulement **29** élèves pensent qu'ils n'en parleront probablement pas à leurs parents et ce parce que *« mes parents manquent de temps » ; parce qu'ils n'ont pas l'habitude de parler avec eux ou qu'ils pensent qu'ils ne seront pas intéressés ; parce qu'il ne faut pas les inquiéter...non car ils vont me demander si je me suis déjà battu ...je les ennuierais...parce que c'est mes affaires et pas les leurs, parce qu'ils s'en fichent, parce que j'ai pas assez confiance en mes parents, pour ne pas en reparler encore car je suis assez sensible à ce sujet... »*

### Notre Conclusion :

Ces échanges ont confirmé les impressions et les constats que nous avons pu faire aussi bien en tant que CPE qu'en tant qu'infirmière scolaire :

- Des enfants parfois en souffrance face aux moqueries des autres.
- Des difficultés pour résister à la pression du groupe,
- Manque de confiance en soi, mauvaise estime de soi pour certains
- Crainte que l'adulte règle les conflits en punissant systématiquement et donc en faisant empirer la situation.
- Des enfants qui ne se respectent pas les uns et les autres, d'ailleurs le « Vivre ensemble » dans la tolérance et le respect est pour eux une « belle parole », chacun convient que c'est un objectif fort louable mais tous reconnaissent en être assez éloignés...
- Des enfants qui ont envie d'être écoutés et entendus sur leur vie quotidienne par les adultes qui les encadrent aussi bien à l'école que dans les familles.
- Des enfants qui même s'ils ne bagarrent jamais à l'école, reconnaissent qu'ils le font souvent avec leurs frères ou sœurs ...à la maison !

Le fait d'être en demi-groupe a favorisé l'échange et nous a permis d'offrir à chaque élève un espace de parole. Ces échanges nous ont confirmé qu'il y a peu de « jeux dangereux » dans notre collège mais par contre beaucoup d'irrespect (bousculades, moqueries, insultes) qui entraîne trop souvent la violence physique

La mort de Carl nous a permis de les sensibiliser au fait que même un petit coup peut s'avérer dangereux, voire mortel et de les faire réfléchir sur les risques inhérents à tout acte de violence. Reste que cette réflexion doit se prolonger à l'école comme à la maison car si les enfants sont convaincus sur le moment, leurs « bonnes résolutions » se trouvent vite confrontées à la réalité de la vie en communauté ou l'on n'est pas toujours « tendre » avec « l'Autre » ...

L'année prochaine nous espérons pouvoir reconduire cette action. L'actualité récente avec la mort d'un collégien dans un collège à la suite d'une bagarre confirme à quel point il est pertinent de mettre en place des actions de prévention dans les collèges. Il faut surtout les inviter à régler leurs conflits autrement que par les coups, quitte à demander la médiation d'un adulte. Il nous semble d'ailleurs que c'est ce qu'ils font de plus en plus souvent.

### VIII. Etude encadrée année scolaire 2012-2013 ( Claire Courbez)

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, du **11 septembre 2012 au 14 juin 2013**, j'ai assuré une étude encadrée, dans la grande salle de permanence, proposée à tous les élèves  $\frac{1}{2}$  pensionnaires entre 12h00 et 14h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les conditions d'accueil étaient d'un temps de présence minimum de 20 minutes avec entrées et sorties possibles 3 fois par heure. Les élèves avaient la possibilité de revenir plusieurs fois sur ce créneau horaire de 2 heures.

Le nombre d'élèves par jour était en moyenne de 70 toutes classes et niveaux confondus. Ils étaient principalement présents pour :

- Faire leurs devoirs
- Réviser
- Préparer un travail de groupe
- Lire
- Faire des mandalas
- Etre au chaud et au calme

Lors de cette étude encadrée, les élèves pouvaient me demander de l'aide, reformuler une consigne, faire réciter leurs leçons ou obtenir des conseils. Je n'ai pas rencontré de problème de discipline, bien au contraire, les élèves semblaient apprécier cette possibilité d'accueil et étaient demandeurs de cet encadrement. Je pense que cette possibilité offerte aux élèves est à renouveler l'an prochain si possible.

## **IX. BILAN ATELIER THEATRE ET EXPRESSION ( Marie Aubreton)**

Au vu des heures de permanences régulières pour certaines classes, j'ai souhaité prendre en charge quelques élèves tous les vendredis en 53 et leur proposer un atelier « Théâtre et expression ».

Après inscription j'avais en charge un groupe de 9 élèves (2 garçons de 4<sup>ème</sup> et 7 filles de 3<sup>ème</sup>), c'était un groupe très dynamique et agréable.

Nous avons commencé l'année avec des exercices de lecture à haute voix, d'expression corporelle en groupe ou individuellement mais aussi des travaux d'improvisation par rapport à un thème libre ou imposé. Ce début d'année nous a permis de nous connaître et que chaque élève se sente à l'aise et en confiance au sein du groupe.

Au fur et à mesure, nous avons essayé d'écrire ensemble une pièce, mais hélas ce projet n'a pas pu être terminé faute de temps. Mon objectif était double : les aider à améliorer leur langage et leur apprendre les bases du théâtre (personnages, didascalies, décors, mise en scène, intrigue ...)

En conclusion, cet atelier a été très positif et satisfaisant. L'ambiance était bonne et les élèves ont été assidus toute l'année.

*Marie AUBRETON (Assistante d'Education)*

## **XI. BILAN CONCOURS DE DESSIN : CARNET DE CORRESPONDANCE 2013-2014**

Un carnet de correspondance est l'un des outils quotidiens pour les élèves et la vie du collège. Afin d'approprier au mieux cet outil et d'investir les élèves pour la rentrée prochaine, nous avons proposé à la Direction de réaliser un concours dessin, pour le changement de couverture du carnet de liaison de la rentrée 2013-2014. Une fois le projet validé par la Direction, la vie scolaire, ainsi que les enseignants d'Arts-Plastiques, ont fait part du projet aux élèves.

Ainsi une vingtaine d'élèves ont décidé de participer à ce concours. De Janvier à Mars, les élèves ont préparé leur projet et ont rendu une douzaine de dessins. Au début du mois d'Avril, tout le personnel de l'établissement a eu deux jours pour élire les trois dessins qui leur plaisaient le plus.

Suite à ce premier vote, Madame Le Donge a choisi parmi les trois dessins, celui qui sera présent sur la première page de couverture du carnet de correspondance pour la rentrée 2013-2014. (voir le modèle retenu ci-joint)

Bilan : Même si le nombre de participants était peu important, les élèves se sont investis et ont été heureux de participer à ce concours dessin. Il serait donc intéressant de renouveler ce projet chaque année.

*Marie et Barbara (Assistants d'éducation)*

